

- 1 Hêtraie-chênaie calcicole médio-européenne (*Habitat 9150*)
- 2 Formation à Genévrier sur pelouse calcaire (*Habitat 5130*)
- 3 Blockhaus abritant des Chiroptères (*par extension Habitat 8310*)
- 4 Pelouse rupicole calcaire (*Habitat 6110*)
- 5 Falaise calcaire (*Habitat 8210*)
- 6 Pelouse calcicole avec faciès d'embuisonnement (*Habitat 6210*)
- 7 Eboulis calcaire médio-européen (*Habitat 8160*)

1 Vue synoptique des habitats présents sur une pelouse calcicole, selon un schéma de SERGE MULLER © MIKEL GARNIER-TUAU
 2 Touffe d'Anémones pulsatilles sur la Côte de Delme © MARTINE SCHWAAB





Côte de Delme et anciennes carrières de Tincry



Superficie : 310 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : CSL

Les moutons transhumants reviennent et la Côte refléurit

Le site Natura 2000 « Côte de Delme et anciennes carrières de Tincry », localisé entre Metz et Château-Salins, est composé de trois secteurs bien distincts :

- La Côte de Delme constitue l'une des buttes témoins les plus orientales des Côtes de Moselle. Elle sépare de ses 400 m d'altitude les vallées de la Seille et de la Nied.
- Le Haut du Mont, butte témoin voisine, d'une hauteur d'environ 386 m domine la vallée de la Nied.
- Les églises de Lucy, Tincry, Bacourt et Xocourt hébergent des colonies de mise-bas de Chiroptères.

Isolées sur le plateau liasique*, les deux buttes témoin sont dues au jeu combiné de l'érosion et de la tectonique*. En effet, leur rebord Est forme une cuesta alors que leur rebord Ouest offre un relief d'effondrement sapé par l'érosion. Le sommet des côtes, qui supporte l'ensemble des pelouses et la majeure partie des forêts, est constitué des calcaires du Dogger comprenant les couches de l'Aalénien et du Bajocien. Du fait de la présence de la cuesta jurassique, des sources apparaissent sur les flancs des buttes et la nappe du bajocien autorise la présence de débits importants. L'occupation humaine du site est très ancienne : le plateau boisé du Haut du Mont est couronné par l'enceinte d'un ancien oppidum celte.

Les pelouses calcicoles

La Côte de Delme possède en son sommet près de 80 ha de pelouses calcicoles* (*Habitat prioritaire 6210*) ayant un intérêt naturel avéré. La flore du site est remarquable : dès les mois de mars-avril, les pelouses se couvrent d'un tapis d'Anémones pulsatiles, puis d'orchidées et de plantes aromatiques. Ainsi, une quinzaine d'espèces d'orchidées se développent sur les différentes pelouses : l'Ophrys abeille, l'Ophrys mouche, l'Ophrys bourdon, l'Orchis militaire et l'Homme pendu en sont les plus emblématiques. L'Armoise absinthe aux feuilles odorantes est relativement abondante sur la Côte de Delme.

Le schéma ci-contre présente une vue d'ensemble des différents habitats naturels rencontrés, pour tout ou partie, sur les pelouses calcicoles* de Lorraine.

La faune entomologique* de la Côte de Delme a été étudiée par L. PERETTE en 1991 : avec plus de 120 espèces de Lépidoptères recensés, le site apparaît comme très riche. Le Damier de la Succise, espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » fréquente les pelouses.

Sur la Côte de Delme, le pâturage mis en place depuis 1999 a conduit à l'expression de grandes surfaces de pelouse rase, favorable aux Orthoptères : au total, une vingtaine d'espèces y ont été recensées. Ainsi, le Dectique verrucivore, espèce caractéristique des pelouses rasées, se trouve en abondance sur le site. Cette espèce est considérée d'intérêt national du fait de sa raréfaction continue.

D'un intérêt moindre, mais cependant excellente indicatrice du degré d'ouverture de certains secteurs, l'Œdipode turquoise est aussi présente sur la Côte notamment au niveau de la carrière de Liocourt. Mais c'est sans conteste le Criquet rouge-queue, espèce très localisée en Lorraine et dont les effectifs sont en progression sur la Côte, qui est l'espèce la plus représentative du cortège d'Orthoptères xérophiles*.

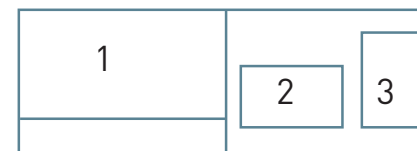
Le Léopard gris, reptile inscrit à l'annexe IV de la directive, possède de belles populations et est aisément observable sur les pierriers qui parsèment la Côte et la Coronelle lisse, autre reptile d'intérêt communautaire, a également été signalée sur le site.

Au total une vingtaine d'espèces d'Orthoptères ont été recensées.





- 1 Vue d'ensemble de la Côte de Delme © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Vespertilion de Bechstein en vol © DAVID AUPERMANN
- 3 L'Orchis militaire, une des orchidées les plus fréquentes sur la pelouse de Delme © FRANÇOIS SCHWAAB



La forêt

La hêtraie-chênaie calcicole* médio-européenne* (*Habitat 9150*) occupe le secteur du Haut du Mont et le dessous de la carrière de Liocourt sur la côte de Delme. Par endroits, cet habitat a subi de fortes dégradations lors de la tempête de décembre 1999 ou encore par la plantation de conifères. Dans les zones intactes, la diversité en termes d'essences forestières est importante tout comme la représentativité des structures forestières avec des futaies, des taillis et des taillis sous futaie. Le Siler à feuilles à trois lobes, belle ombellifère des clairières et lisères thermophiles*, plante rare et protégée au niveau national, y est représenté.

Les gîtes à Chiroptères

Au total douze espèces de Chiroptères ont été observées sur le site, où différents types de gîtes et de nombreux terrains de chasse sont particulièrement attractifs pour ces Mammifères. Cinq espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » sont bien représentées sur le site : le Petit rhinolophe avec trois à quatre nurseries, le Grand rhinolophe dont plusieurs individus ont été observés dans des blockhaus, le Vespertilion à oreilles échanquées et le Vespertilion de Bechstein fréquentant un site de swarming* avec des effectifs conséquents et le Grand murin hibernant régulièrement dans une sape. De plus, huit espèces inscrites à l'annexe IV de la directive sont régulièrement observées sur le site : Le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion d'Alcathoe, le Vespertilion de Natterer, la Sérotine commune, l'Oreillard roux, l'Oreillard gris et la Pipistrelle commune.

Les populations connues sont particulièrement bien suivies :

- Depuis 1998, année de leur découverte par N. GAILLARD-JEANDEAU, trois à quatre colonies de Petits rhinolophes installées dans des combles d'églises, totalisant en 2009 environ 200 femelles et juvéniles, font l'objet d'un suivi régulier. Cette petite méta-population joue un rôle particulièrement important, car elle est placée sur la limite nord-est de l'aire de répartition de cette espèce dans l'ouest de l'Europe centrale.
- La sape de l'ancienne carrière du Haut du Mont présente de nombreux intérêts : suivie depuis 1979 d'abord par B. HAMON puis par N. GAILLARD-JEANDEAU, elle offre chaque hiver un abri peu dérangé à une vingtaine de Chiroptères de différentes espèces. En septembre 2008, lors d'un inventaire mené par la CPEPESC Lorraine, la sape a été identifiée comme un site de swarming* majeur pour les vespertilions et plus particulièrement le Vespertilion de Bechstein, avec 45 individus, et le Vespertilion à oreilles échanquées, avec 24 individus. À l'époque de la parade nuptiale, plusieurs centaines de Chiroptères fréquentent ce site.





- 1 La carrière de Delme © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Le troupeau de moutons lors de la transhumance © ANNE DISS



Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Côte de Delme et anciennes carrières de Tincry » est considéré comme un territoire majeur pour le patrimoine naturel en Lorraine. Ce secteur est inscrit depuis le début des années 1980 aux différents inventaires des zones naturelles remarquables : des fiches ZNIEFF ont été rédigées en 1983 et 1986, puis il a été retenu comme Espace Naturel Sensible du département de la Moselle en 1992 et enfin, il a été désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore ». En 2007, une partie du site Natura 2000 a été classée en Réserve Naturelle Régionale (RNR) par le Conseil Régional de Lorraine, reconnaissant ainsi sa haute valeur patrimoniale. Le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) a été mandaté pour en être le gestionnaire.

La protection de la Côte de Delme a commencé en 1991 avec la signature d'un bail emphytéotique* avec la commune de Liocourt, puis les trois communes de Juville, Xocourt et Puzieux ont accepté de s'engager dans la préservation de la Côte de Delme aux côtés du CSL. Les communes, propriétaires des parcelles de pelouses, ont délégué la gestion de ce site au CSL par le biais de baux emphytéotiques*. Ainsi, en 2000, dans le cadre du programme LIFE « *Pelouses sèches relictuelles de France* » (LIFE98NAT/F/5237), le Conservatoire des Sites Lorrains, en collaboration avec de nombreux partenaires, a remis en place le pâturage ovin sur la côte de Delme.

En effet, au début du XX^e siècle, l'ensemble de la Côte était pâturé par des troupeaux qui venaient d'Alsace pour estiver en Lorraine. Les moutons passaient d'abord sur le haut de la côte, puis, après la moisson, se dispersaient sur le bas des versants. Cette gestion a pris fin dans les années 1950 pour laisser place progressivement aux cultures, mis à part quelques lambeaux de pelouses qui ont survécu jusqu'à ce début du XXI^e siècle.

Depuis 2002, les 200 brebis Mérinos de l'Est du CSL quittent leur bergerie située chez un exploitant agricole à Guébling pour rejoindre la côte de Delme en empruntant la même route que leurs ancêtres alsaciens. Au-delà de l'intérêt technique que présente cette pratique (identification des animaux faibles en début de saison, changement d'alimentation progressif et varié, stimulation des métabolismes musculaires et digestifs), les répercussions médiatiques et sociales sont importantes. Dans chaque village traversé, l'accueil des habitants témoigne de la place du mouton dans ces territoires historiquement fortement marqués. Les enfants, ravis de compter des moutons, suivent le troupeau sur quelques centaines de mètres à vélo, fascinés par le travail des chiens du berger, d'autres habitants offrent spontanément des bouteilles d'eau aux encadrants, et surtout, certains éleveurs, n'ayant pas oublié l'intérêt du parcage, mettent à disposition gracieusement des terres pour passer la nuit. Sur place, le troupeau est conduit par un berger afin de prendre en compte toutes les spécificités de la gestion conservatoire des pelouses.

Dès 1998, conscient de la nécessité de préserver et entretenir les sapes à chauves-souris ainsi que les pelouses calcaires présentes sur ses propriétés, le Groupement Forestier du Haut-du-Mont a signé une convention de protection avec le CSL. L'installation d'infrastructures pour la mise en protection de la Sape de la Carrière a été possible grâce au programme LIFE Chauves-souris transfrontalier (LIFE Nature 95/D/A22/EU/00045).

Les pelouses de la Côte de Delme sont un terrain de jeu privilégié pour de nombreuses motos et quads. La circulation de ces engins sur les pelouses dégrade les milieux et pose un problème de sécurité pour les promeneurs du site. Une stratégie concertée et pédagogique concernant la circulation des véhicules motorisés sur la Côte doit être mise en place au plus vite.

Habitats représentés dans ce site

6210 [8310] 9150

Espèces représentées dans ce site

1065 1303 1304 1321 1323 1324

Documentation

CPEPESC LORRAINE (2009)

CSL - BERRY R. (2004)

CSL - SELINGER-LOOTEN R. (2008)

CSL - SELINGER-LOOTEN R., DABRY J. & BECKER J. (2011)

CSL - SELINGER-LOOTEN R., DABRY J. & RICHARD P. (2005)

SARDET E. & BETREMIEUX P.-A. (2006)

